



**Jour  
J-103**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**23/09/2019**

Fonction publique

P 2

**Issa Coulibaly dévoile les grands chantiers du gouvernement**

Fraudes aux concours administratifs

**La mise en garde du ministre**

Renforcement des capacités des cadres du secteur public

P6

**Une convention signée entre la Banque mondiale et la Côte d'Ivoire aujourd'hui**

Documents administratifs du transport routier

P8

**Un réseau de faussaires démantelé à la Tour C**

Développement urbain durable

P11

**Bruno Koné explique l'importance de la planification**

74<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Onu

# Duncan doit rencontrer plusieurs chefs d'État

Une forte délégation ivoirienne est à New York où elle participe à plusieurs forums dans le cadre du débat général annuel.

Comme annoncé, le vice-Président de la République est arrivé samedi à New York pour prendre part à la 74<sup>ème</sup> assemblée générale des Nations unies ouverte le 17 septembre.

Daniel Kablan Duncan, qui s'est déclaré « honoré et heureux » de représenter le président de la République Alassane Ouattara à cette haute tribune de la diplomatie mondiale, a annoncé un agenda chargé qu'il s'efforcera de tenir.

« Nous devons rencontrer un certain nombre de chefs d'État à la demande du président de la République. Il est prévu aussi de rencontrer le secteur privé de manière à pouvoir répondre à leur désir d'investir en Côte d'Ivoire. Nous allons faire en sorte que, comme d'habitude, la Côte d'Ivoire soit au rendez-vous en cette année charnière », a-t-il indiqué.

Par « année charnière », le vice-Président ivoirien pense à l'arrivée à terme, en décembre prochain, du mandat de deux ans de membre non permanent du Conseil de sécurité qu'assume la Côte d'Ivoire depuis 2017. Pour Daniel Kablan Duncan,



Le vice-Président Daniel Kablan Duncan a été accueilli à son arrivée à New York par l'ambassadeur Mamadou Haïdara et des membres du gouvernement. (PH : DR)

cette 74<sup>ème</sup> assemblée de l'Onu est d'autant plus importante qu'il s'agira de « dynamiser les efforts multilatéraux » en vue d'accentuer la lutte contre la pauvreté dans le monde. Et il s'inscrit, d'ores et déjà, dans

la logique d'un « effort partagé » sur les autres différents fronts, tels que le terrorisme. À son arrivée à New York, le vice-Président ivoirien a été accueilli par le ministre des Affaires étrangères Marcel Amon Tanoh et l'ambassa-

deur de la Côte d'Ivoire aux États Unis, Mamadou Haïdara. Plusieurs membres de la forte délégation ivoirienne déjà sur place l'attendaient à son hôtel new yorkais. Parmi eux, les ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseigne-

ment technique et de la formation professionnelle, Kandia Kamissoko Camara, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Ally Coulibaly et de l'Environnement et du développement durable, Joseph Séka Séka.

Au nombre des personnalités présentes à son hôtel, figuraient également le représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies, l'ambassadeur Kacou Houadjia Léon et plusieurs habitués des arcanes onusiennes dont l'ancien ministre des Affaires étrangères, Aloïse Djédjé.

Les sujets à l'ordre du jour de la 74<sup>ème</sup> assemblée générale des Nations unies sont aussi divers que variés. Elles vont du climat à la question du financement de développement des États, en passant par les lancinantes questions du terrorisme, de la jeunesse, de la santé, de la formation, etc. L'Assemblée générale qui est l'un des 6 organes des Nations unies réunit chaque année les chefs d'État et de gouvernement au siège de l'organisation où ils échangent sur les questions majeures de l'actualité en lien avec le devenir et l'évolution de la planète.

Cette année, ce sont 143 pays sur les 193 que compte les Nations unies qui ont confirmé leur présence effective aux débats.

**BENOIT HILI**  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
À NEW YORK

## Discuter et trouver un consensus

Créée en 1945 par la Charte des Nations unies, l'Assemblée générale est l'un des six organes principaux des Nations unies. Son rôle est prépondérant puisqu'elle est le principal organe délibérant, décisionnaire et représentatif de l'Organisation des Nations unies. Composée de la totalité des 193 membres de l'Organisation, elle constitue une instance de négociations multilatérales unique pour l'ensemble des questions internationales couvertes par la Charte. C'est le lieu pour discuter de nombreuses questions internationales et coopérer dans des domaines comme le développement, la paix et la sécurité, le droit international, etc. Aussi, rempli-elle une fonction essentielle dans l'établissement de normes et la codification du droit international.

L'Assemblée générale se réunit chaque année de septembre à décembre et, si né-

cessaire, de janvier à septembre, notamment pour examiner les rapports en suspens des Quatrième et Cinquième commissions. Également, lors de la reprise de la session, l'Assemblée examine des questions d'actualité particulièrement importantes pour la communauté internationale lors de débats thématiques de haut niveau convoqués par son Président, après consultation de ses membres. Durant cette période, l'Assemblée tient également des consultations sur diverses questions de fond, mandatées par ses résolutions.

Chacun des 193 États membres dispose d'une voix à l'Assemblée. Les décisions portant sur des questions importantes, telles que les recommandations relatives à la paix et à la sécurité, l'élection des membres du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social ainsi que les questions budgétaires sont prises à la

majorité des deux tiers des États membres, alors que les autres sont prises à la majorité simple.

Ces dernières années, les États membres ont fait un effort particulier pour prendre les décisions par consensus plutôt que par mise aux voix, ce qui a contribué à élargir le soutien apporté aux décisions de l'Assemblée. Après avoir discuté les points à l'ordre du jour, en cherchant à harmoniser les différentes approches des États membres, les organes subsidiaires présentent leurs recommandations sous forme de projets de résolutions et de décisions, pour qu'ils soient examinés lors d'une réunion plénière de l'Assemblée.

Les organes subsidiaires de l'Assemblée générale sont divisés en plusieurs catégories : commissions, comités, conseils, groupes de travail, et groupes d'experts et autres. ■

**B.HILI**

## Droits de l'Homme / Examen périodique universel à Genève

### Le document final de la Côte d'Ivoire adopté

Une délégation ivoirienne conduite par Aimée Zebeyoux, secrétaire d'État chargée des Droits de l'homme, se trouve à Genève dans le cadre de la 42<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'homme qui se tient en Suisse depuis le 9 septembre. Le document final de la Côte d'Ivoire au 3<sup>ème</sup> cycle de l'Examen périodique universel (Epu) a été adopté par le Conseil des Droits de l'homme des Nations unies, le jeudi 19 septembre dernier.

Cette décision fait suite à la présentation par la secrétaire d'État chargée des Droits de l'homme, Aimée Zebeyoux, de la réponse de la Côte d'Ivoire relative aux 20 recommandations qui avaient été reportées lors de la présentation du rapport national, le 7 mai 2019, à Genève, pendant la 33<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur

l'Examen périodique universel (Epu). Elle a, au cours de sa déclaration, remercié l'ensemble des nations pour leur contribution. Et a ensuite donné la position définitive de la Côte d'Ivoire sur les recommandations reportées : « Je voudrais renouveler les remerciements du gouvernement de la Côte d'Ivoire à tous les États pour leur contribution au dialogue interactif mené avec la délégation que je conduis. Les 20 recommandations, pour lesquelles les réponses définitives ont été reportées à la présente session du Conseil, portaient sur la ratification des conventions et la coopération internationale, la cohésion sociale et l'environnement, et le droit à l'éducation. Le gouvernement ivoirien a accepté favorablement neuf recommandations, et les 11 autres recommandations, n'ont finalement pas été

retenues par la Côte d'Ivoire », a-t-elle précisée. Dans leurs différentes interventions, les différentes délégations et des organisations non gouvernementales ont demandé l'adoption du document tout en invitant la Côte d'Ivoire à l'application effective des recommandations acceptées. La secrétaire d'État chargée des Droits de l'homme, Aimée Zébeyoux, a assuré les membres du Conseil des Droits de l'homme des Nations unies, que les plus hautes autorités de l'État de Côte d'Ivoire ne ménageront aucun effort, pour la mise en œuvre des recommandations acceptées, afin d'assurer la promotion et la protection des Droits de l'homme en Côte d'Ivoire et partout dans le monde. ■

**EMMANUEL KOUASSI**

Coopération ivoiro-coréenne

# Le cinéma pour renforcer les échanges économiques

Le film « Tunnel » a été projeté le 19 septembre à l'ambassade de la République de Corée, à Cocody.

En prélude au 100e anniversaire du cinéma coréen qui se déroulera le 27 octobre, l'ambassade de la République de Corée en Côte d'Ivoire a décidé de marquer l'événement le 19 septembre par une soirée baptisée "la soirée de film coréen" avec la projection du film "Tunnel". Pour l'ambassadeur Lee Sang Ryul, c'est une occasion pour établir une communication et une découverte mutuelle de potentialités et opportunités d'affaires entre son pays et la Côte d'Ivoire. « La grande ouverture de cette soirée des films coréens en 2019 est particulièrement dédiée aux acteurs des secteurs privé et public qui s'impliquent activement dans le développement économique de la Côte d'Ivoire », a déclaré le diplomate, soulignant que cela doit se faire « dans une coopération avec son Pays, la Corée ». Selon Lee Sang Ryul, le choix du film "Tunnel" n'est pas fortuit, « il invite les spectateurs à

réfléchir sur la relation entre le gouvernement et les populations ». S'appuyant sur les statistiques, il affirmera qu'il existe 1512 tunnels au pays du matin calme, de 1897 km de longueur. « Cette infrastructure a largement contribué au développement économique de notre pays. Nous espérons réaliser deux ou trois avec des technologies coréennes en Côte d'Ivoire », a-t-il souhaité. Résumant ce film, Minji Jeong, Coordonnatrice associée à l'ambassade de la République de Corée, a indiqué qu'il véhicule des valeurs de la vie et permet une série de réactions de la société coréenne face à la survenue d'un drame. Car, dira-t-elle, les causes et l'évolution de la situation, bien souvent, n'intéressent pas la société sinon qu'elle cherche à en tirer profit. Mais le gouvernement actuel de la République de Corée, fait remarquer Minji Jeong, qui a pour devise "l'homme d'abord", invite donc à une croissance inclusive qui



L'ambassadeur de la République de Corée en Côte d'Ivoire, Lee Sang Ryul. (PH : DR)

mise sur les valeurs humaines à promouvoir. « L'ambassade de la République de Corée soutient toutes les initiatives et les efforts du gouvernement ivoirien pour le développement inclusif qui ne laisse personne derrière », a ajouté Minji Jeong donnant rendez-vous aux cinéphiles pour le 27 octobre prochain à l'occasion du 100ème anniversaire du cinéma de la Corée. Auparavant, Yeonju, di-

rectrice de l'Agence Koica a précisé que la Corée du Sud est très avancée dans le domaine du cinéma. « Le cinéma coréen a connu une nouvelle ère et est apprécié sur la scène internationale. Certains réalisateurs et films ont gagné des prix, lors des festivals internationaux de renom », a-t-elle dit. ■

ÉMELINE P AMANGOUA

## Régularisation des obligations déclaratives La douane explique ses réformes

L'administration des Douanes a opté pour le système déclaratif qui exige que l'usager lui-même ou son Commissionnaire en Douane agréé (communément appelé transitaire) déclare exactement ce qu'il importe. Il peut arriver que des omissions, des erreurs, des inexactitudes, des insuffisances soient constatées dans le traitement de ces déclarations. Ce qui expose l'importateur à des mesures correctives qui peuvent se traduire par des amendes. "Les rendez-vous des douanes", un événement régulièrement organisé par les Douanes, a été le 18 septembre, à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, l'occasion pour les opérateurs économiques de s'approprier pleinement les tenants et aboutissants de la régularisation des obligations déclaratives. Avant de se prêter aux questions de l'auditoire, le lieutenant-colonel Théophile Gngororan, sous-directeur du contrôle en entreprise, a répondu à travers sa présentation aux principales questions qu'on peut se poser sur ce sujet, à savoir : Qu'est-ce qu'une obligation déclarative en Douane ? A quel moment peut-on régulariser une obligation déclarative ? Comment faire la régularisation des obligations déclaratives et dans quel délai ? Quelles sont les conditions relatives à la régularisation des obligations déclaratives ? Quels sont les Bureaux des Douanes compétents en la matière ? Le Conflicterier a notamment indiqué que dans son rôle de facilitateur du commerce international, la douane a fait de nombreuses



Lieutenant-Colonel Gngororan Théophile, Sous-Directeur des vérifications en entreprise. (PH : DR)

réformes dont des modifications dans son mode opératoire habituel. Des procédures conçues et mises en œuvre, en amont, visent à simplifier et accélérer les formalités de dédouanement des marchandises et en aval, à procéder à un contrôle approfondi des dossiers d'importation et d'exportation. C'est dans ce contexte que la régularisation de l'obligation de déclaration intervient afin de sauvegarder les intérêts de l'Etat et encourager le civisme fiscal, a expliqué le lieutenant-colonel Théophile Gngororan. ■

DAVID YA

## La Corée du Sud, une nation mal connue

La Corée du Sud est peu connue des Ivoiriens qui consomment, pourtant, beaucoup de produits en provenance de ce pays d'Asie. C'est une jeune démocratie qui est classée parmi les économies les plus dynamiques du monde. C'est, en effet, à partir de 1987 que le pays a connu les joies d'un Etat démocratique, après de longues années de gouvernance militaire et autoritaire. Pays très discret, la République de Corée ou Corée du Sud est située à l'Est de l'Asie. Le seul pays voisin est la République populaire démocratique de Corée du Nord, avec 238 km de frontière le long de la zone délimitée (DMZ). La Corée du Sud est surtout entourée par l'eau et possède donc 2413 km de littoral le long de trois mers : la mer Jaune à l'Ouest, la mer de Chine du sud-ouest au Sud-Est, et à l'Est la mer du Japon. Avec 98 480 km<sup>2</sup>, la Corée du Sud est un petit Etat. 290 km<sup>2</sup> de la Corée du Sud sont occupés par l'eau douce. Le pays possède près de 3 000 îles réparties à l'Ouest et au Sud de la péninsule. Depuis la fin des années 1990, la Corée du Sud réalise des bonds spectaculaires en matière de croissance et de développement économique, avec une modernisation de ses différentes

infrastructures. Le pays connaît une croissance économique soutenue et un important excédent de sa balance de paiements. Il demeure donc un modèle de développement dont l'origine remonte aux années 1960. En 2019, le produit intérieur brut de la Corée du Sud atteint 1657 milliards de dollars, selon les estimations du FMI et le pays devient alors le onzième (11ème) pays le plus riche du monde et le cinquième exportateur mondial. C'est vraiment très impressionnant. Et pourtant, la Corée du Sud a un très lourd héritage, comme les pays d'Afrique subsahariens qui, pourtant, peinent à se développer comme les pays d'Asie, notamment du Sud-Est. La Corée du Sud fait partie du G20 depuis la création de ce club en 2008, ce qui est une marque de reconnaissance internationale, parmi les pays les plus industrialisés du monde. La stratégie de développement de la Corée lui a permis d'atteindre un niveau de développement et de richesse impressionnants, mais pas assez pour égaler les premières puissances du monde. Pour cela, « il lui faudra réformer sa structure économique de manière à favoriser l'émergence de petites entreprises innovatrices et s'imposer sur la scène technologique interna-

tionale », estiment plusieurs spécialistes en la matière. Avec un lourd héritage dû à l'Occupation japonaise, puis à la guerre de Corée, la réorientation stratégique des années 1960 a permis à la Corée du Sud, entre 1972 et 1979, le passage à une croissance dynamique et planifiée, qui s'avère payant. Ensuite, l'économie sud-coréenne a su surmonter les défis des années 1980, la crise des années 1990 et rester compétitive dans les années 2000 jusqu'à aujourd'hui. Le pays est notamment connu pour la puissance de ses grands groupes industriels, tels que les géants Samsung, LG, Hyundai, SK, Sangyoung etc. La Corée du Sud a massivement investi dans la recherche-développement et ses investissements dans l'enseignement supérieur, notamment dans l'ingénierie.

**Les retombées économiques de la culture**  
Le pays est montagneux, et grâce au niveau de ses ingénieurs, a su exploiter avec intelligence ses hauteurs pour les habitations et creuser de milliers de tunnels pour faire de son réseau routier, un des plus dynamiques du monde. Ces nombreux tunnels dans le pays ont inspiré une création cinématographique intitulée « le Tunnel », qui a été projeté à l'ambassade de la

Corée du Sud en Côte d'Ivoire, en présence de plusieurs personnalités ivoiriennes et coréennes. Ce film magnifique fait l'éloge du courage et de la détermination, de l'amour et de l'humanité, du sens de la responsabilité et de la grandeur d'une nation dans son action sociale en faveur des citoyens. Le cinéma sud-coréen est également de plus en plus primé partout dans le monde. Par exemple, le film Parasite, du réalisateur sud-coréen, Bong Joon-ho, primé au festival du film de Cannes en France, en 2019, sonne comme une consécration pour le cinéma sud-coréen. Cette Palme d'or récompense ainsi la créativité et le dynamisme du cinéma sud-coréen depuis 20 ans. Parmi les films coréens les plus appréciés dans le monde, on peut citer, par exemple, « Pieta » de Kim Ki-Duk, « Old Boy » de Park Chan-Wook, « Le Bon, la brute et le cinglé » de Kim Jee-Woon, « Mother » de Bong Joon-Ho ou encore « Jiburo » de Lee Jung-Hyang. La culture est également un secteur de développement de l'industrie créative, qui contribue au rayonnement de la Corée du Sud dans le monde. C'est aussi le cas du sport, avec le taekwondo qui a déjà conquis le monde entier. ■

MACAIRE DAGRY

Fonction publique

# Issa Coulibaly dévoile les grands chantiers du gouvernement

L'émissaire du gouvernement était l'invité des rédactions de Fraternité Matin le 20 septembre.

**L**es droits et obligations du fonctionnaire : Enjeux et perspectives pour la redynamisation de l'Administration Publique Ivoirienne », c'est autour de ce thème que le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, a entretenu l'auditoire dans le cadre du rendez-vous des invités des rédactions de Fraternité Matin. Inscrite au nombre des priorités de la gouvernance du Président de la République Alassane Ouattara, la Fonction publique a entrepris un certain nombre de chantiers pour la redynamisation et la performance de l'Administration publique ivoirienne ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires.

À en croire le ministre Issa Coulibaly, la Fonction publique est passée de la gestion manuelle à la gestion numérique de la carrière des fonctionnaires. Ce qui a nécessité un important investissement, puisque cette réforme se décline en trois

phases. Il s'agit de la mise en place du système intégré de gestion des fonctionnaires et agents de l'État (Sigfae), ainsi que l'informatisation de tout le processus d'organisation des concours. La performance de cette réforme a permis de démarquer plus de 1200 fonctionnaires fictifs. L'État a alors réalisé une économie de près de 40 milliards de Fcfa. Le nombre exact de fonctionnaires à ce jour est de 220.774. Pour une masse salariale qui est passée de 46% des recettes fiscales en 2014, à 39% en 2019, avec une prévision de 35% en 2022.

### Recrutement et renforcement des capacités

Mais avant, le cadre de travail à la Fonction publique a été amélioré avec la déconcentration des services par la création de 33 directions régionales. Ce qui a nécessité la construction et la réhabilitation de bâtiments, pour un coût global de trois milliards. L'autre axe prioritaire pour



PHOTOS : JOSEPHINE KOUADIO

doter la Côte d'Ivoire d'une administration forte et dynamique est le recrutement de nouveau fonctionnaires amis surtout le renforcement des

capacités du personnel étatique. Depuis 2011, 82.697 nouveaux fonctionnaires ont été recrutés par voie de concours. Au niveau du ren-

forcement des capacités, se sont plus de trois milliards qui ont été déboursés par le gouvernement pour mettre des fonctionnaires à niveau.

« Le Gouvernement a même autorisé, pour la période 2017-2019, le déploiement d'un vaste programme de formation en management des administrations publiques pour les cadres de l'administration publique ivoirienne », précise le ministre Issa Coulibaly.

Au plan social, l'État de Côte d'Ivoire a déboursé, depuis 2013, plus de 1500 milliards pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires. Il s'agit, entre autres, du paiement de la totalité des revalorisations salariales entre 2006 et 2009, du déblocage des avancements indiciaires au profit de l'ensemble des fonctionnaires en 2014 et 2015.

### Célébration du mérite... et sanctions

À cela, il faut ajouter la reprise des avancements des fonctionnaires, tous les deux ans et le paiement du stock des arriérés de salaire pour plus 249 milliards Fcfa. 1.800 agents journaliers ont été intégrés à la Fonction publique.

À côté de tous les sacrifices dans de meilleures conditions de travail et de vie, le gouvernement exige aussi de ces derniers, des obligations. Qui tournent autour de la rigueur, du professionnalisme, de la probité et surtout de la discipline. Malheureusement, constate le ministre, certains fonctionnaires ne se

soumettent pas à ces exigences. D'où des cas de sanctions disciplinaires qui sont régies par le conseil de discipline. Devant lequel 2768 agents sont déjà passés, dont 801 ont échappés

d'une sanction disciplinaire allant jusqu'à la radiation. Par ailleurs, le mérite des fonctionnaires qui savent se faire distinguer positivement est reconnu. Et cela, depuis 2013, à travers des prix nationaux d'excellence du meilleur fonctionnaire et de la meilleure administration. De 2012 à 2017, plus de 2000 fonctionnaires ont été décorés dans l'ordre du mérite de la Fonction publique. Plusieurs réformes sont en cours pour rendre plus performante l'administration ivoirienne. Il s'agit entre autre, du pointage biométrique, de la poursuite du processus de digitalisation et de dématérialisation des procédures administratives, de l'adoption du projet de loi portant statut général de la Fonction publique et surtout la pérennisation du système intégré de gestion des fonctionnaires et agents de l'État.

Évoquant la question de la grève à la Fonction publique, le ministre Issa Coulibaly a déploré que certains syndicalistes agissent en marge des procédures légales et empêchent leurs collègues qui veulent travailler d'avoir accès à leurs bureaux. « Si la grève est un droit, la liberté de travailler est aussi un autre droit », commente le ministre de la fonction publique ■

MARC YEVOU

## Fraudes aux concours administratifs

# La mise en garde du ministre



Le ministère de la Fonction publique est engagé dans la lutte contre la tricherie.

**T**ous ceux qui seront pris en flagrant délit de fraude aux concours de la Fonction publique seront sanctionnés ». Comme il l'a déjà fait à maintes reprises, hier, le ministre Issa Coulibaly a encore mis en garde les éventuels fraudeurs aux différents concours de la Fonction publique. Le ministre de la Fonction publique insiste sur le fait que le temps des réseaux (fraudes)

est fini. « Le meilleur réseau pour être admis au concours reste le travail et une bonne préparation », conseille-t-il. Aussi, invite-t-il « les candidats et leurs parents à se détourner des vendeurs d'illusions qui ne font que s'enrichir à leurs dépens ». En effet, des individus sont passés maîtres dans l'art de promettre le succès aux concours de la Fonction publique, moyennant des sommes d'argent. Chaque

année, des démarcheurs proposent leurs services aux candidats et à leurs parents. Si les fraudeurs ont parfois réussi par le passé, les choses se sont compliquées pour eux ces dernières années, grâce au programme de digitalisation qui a cours à la Fonction publique. Issa Coulibaly l'a expliqué hier. Il faut que tout candidat à un concours de la Fonction publique sache que tout le processus est informatisé depuis

les inscriptions jusqu'à la proclamation des résultats. Tout est fait pour « réduire considérablement l'intervention humaine ». De sorte à contrarier toute velléité de fraude, explique le ministre. Mais, comme les professionnels de la fraude n'en démordent pas, Issa Coulibaly saisit chaque occasion pour les prévenir qu'il les attend de pied ferme ■

ALAKAGNI HALA

Unicef Côte d'Ivoire

# Un nouveau représentant nommé

Marc Vincent succède au Dr Aboubacar Kampo à la tête du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance en Côte d'Ivoire (Unicef Côte d'Ivoire) a un nouveau représentant, en la personne de Marc Vincent. Il a

présenté le 20 septembre ses lettres de créance au ministère des Affaires étrangères. Auparavant, directeur du choléra et des finances innovantes auprès de l'Envoyé spécial pour le Bureau

de Nations unies en Haïti, il s'est engagé à continuer le travail accompli par son prédécesseur, le Dr Aboubacar Kampo, aux côtés du gouvernement de Côte d'Ivoire. « Je m'engage à renfor-

cer les acquis de l'excellente coopération qu'entretient l'Unicef et le gouvernement ivoirien. Nous allons continuer à œuvrer pour que chaque enfant de Côte d'Ivoire naisse et grandisse en

PHOTO: DR



Marc Vincent a pris officiellement fonction à la tête de l'Unicef Côte d'Ivoire.

bonne santé, soit protégé contre la violence et l'exploitation, mange une nourriture de qualité en quantité suffisante, ait accès à de l'eau potable, vive dans un environnement propre et aille à l'école, où qu'il soit et d'où qu'il vienne. Ce sont des droits inaliénables que nous, adultes et parents, avons le devoir de préserver », a-t-il déclaré. Pour le nouveau Représentant de l'Unicef Côte d'Ivoire, l'innovation est une des clés pour obtenir des résultats plus efficaces et plus durables pour chaque enfant. C'est pourquoi, indiquera-t-il, pour accélérer la mise en œuvre des droits pour les enfants, l'Unicef mise depuis quelques années sur des solutions innovantes telles la construction de salles de classe et d'infrastructures sanitaires en briques de plastique recyclé. Ce matériau moins cher et plus durable a permis la construction de près

de 30 salles de classe à travers le pays, donnant ainsi accès à l'école à plus de 1500 enfants, tout en luttant contre la pollution plastique. Les briques de plastique recyclé contribuent en parallèle à redynamiser le marché du recyclage porté par des mères de famille tout en réduisant considérablement la pollution plastique en Côte d'Ivoire. « Cette année, la convention relative aux droits de l'enfant a 30 ans et nous sommes heureux qu'à travers la ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, le gouvernement ivoirien se soit engagé à nouveau, le 27 juin dernier, à agir davantage pour les droits des enfants », a conclu Marc Vincent qui cumule plus de 25 années de service au sein des Nations unies en se soit engagé à nouveau, le 27 juin dernier, à agir davantage pour les droits des enfants », a conclu Marc Vincent qui cumule plus de 25 années de service au sein des Nations unies en Afrique, en Asie, en Amérique et en Europe.

SERGES N'GUESSANT



République de Côte d'Ivoire  
Union - Discipline - Travail



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

UNITÉ DE COORDINATION DES PROJETS C2D SANTÉ

Projet de Renforcement du Système de Santé  
(CCI 1366 01 K)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS DE RESULTATS**

**APPEL D'OFFRES N° T 87 / 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL (CHR) DE GUIGLO**

**Objet du marché :** travaux de réhabilitation du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Guiglo.

**1- ATTRIBUTAIRE**

Nom	: Groupement MYKA S.A. / GECI
Adresse	: 04 BP 1580 Abidjan 04
Prix de l'offre lu publiquement	: 2 053 753 618 FCFA TTC
Prix de l'offre après évaluation	: 2 053 753 618 FCFA TTC
Montant du marché	: 2 053 753 618 FCFA TTC
Délai d'exécution	: 14 mois
Prix de l'offre lu publiquement	: 2 053 753 618 FCFA TTC
Prix de l'offre après évaluation	: 2 053 753 618 FCFA TTC
Montant du marché	: 2 053 753 618 FCFA TTC
Délai d'exécution	: 14 mois
Compte contribuable MYKA S.A.	: 0506095 G
Compte contribuable GECI	: 9513994 J
Registre de commerce MYKA S.A.	: CI-ABJ-2004-B-0435
Registre de commerce GECI	: CI-ABJ-1967-A-206395

**2- SOUMISSEUR DONT LES OFFRES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES :**

Soumissionnaire	Montant lu publiquement (FCFA TTC)	Prix de l'offre corrigé (en FCFA TTC)	Rang
MYKA SA / GECI	2 053 753 618	2 053 753 618	1 <sup>er</sup>
ENTREPRISE LE NZI	2 299 770 523	2 299 770 523	2 <sup>ème</sup>

**3- SOUMISSEUR DONT LES OFFRES ONT ÉTÉ REJETÉES :**

Soumissionnaires	Résultat de l'examen de l'offre
REZACO	• Prix global et forfaitaire et sa décomposition fourni partiellement • Fiches techniques des équipements non fournies
CENTRO SA / E.C.R.E.A.F & TP SARL	• Méthodologie et organisation non satisfaisant
EMEBCI	• Personnel non conforme
SO. TRA. BA. SUD	• Prix global et forfaitaire et sa décomposition non conforme • Fiches techniques des équipements non fournies
ALBEDO / ATEX ENGINEERING & SERVICES	• Cautionnement provisoire non conforme
EGCF / ETS GD-BTP	• Cautionnement provisoire non conforme
EKDS NOUVELLE / GEBATEC SARL / DAZA INTERNATIONAL GHANA LTD	• Personnel non conforme
MBTP / MATTA ET ASSOCIÉS SAL	• Personnel non conforme
LITIA / EOTT	• Qualification environnementale, social, sécurité et santé (ESSS) : non satisfaisante • Situation financière non satisfaisante
EMMASON PRODUCTION	• Personnel non conforme • Matériel non conforme • Méthodologie et organisation non satisfaisant
SCM / SAFARELEC	• Qualification environnementale, social, sécurité et santé (ESSS) : non satisfaisante
ECMK / SISAM	• Qualification environnementale, social, sécurité et santé (ESSS) : non satisfaisante

Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter : Unité de Coordination des Projets Santé (UCP C2D Santé), Abidjan Plateau, rue Thomasset, Immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage - Tél : 20 24 22 07 / 07 14 86 68

## Rentrée scolaire 2019-2020 La chefferie d'Anono offre 1000 kits aux écoliers

Mille kits scolaires composés de boîtes de craie, d'ardoises, de cahiers, de stylos et de sacs, le tout d'une valeur de 3,4 millions de FCfa. C'est le don de la chefferie d'Anono aux écoliers de la classe de CP1 au CM2 du village d'Anono. La cérémonie de remise s'est déroulée le mardi 17 septembre dans la cour de la chefferie, à la Riviera Anono, en présence des chefs religieux et du chef du village. « Une jeunesse bien formée est une richesse pour l'avenir du pays. Chers apprenants, soyez soumis à vos enseignants afin d'être parmi les élèves qui seront primés en fin d'année prochaine, lors de la cérémonie d'excellence qui sera organisée par la chefferie », a conseillé Djorogo Nandjui Sévérin, le chef du village «

C'est un soulagement pour les parents d'élèves que nous sommes. Nous allons demander à nos enfants de se mettre au travail pour en bénéficier encore l'année prochaine », a réagi la porte-parole des bénéficiaires, Gourmanon Moya Sabine, présidente de l'Union des femmes d'Anono, présidente des Femmes Atchan goté. Ces dons visent à encourager les parents à scolariser leurs enfants, comme le préconise le programme social du gouvernement. C'est aussi un moyen de motiver les enfants au travail. La chefferie d'Anono qui est à sa première édition de distribution de kits scolaires, entend organiser, à la fin de l'année scolaire, une "Journée de l'Excellence" pour récompenser les meilleurs élèves.

ISABELLE SOMIAN  
INFOS: SERCOM

## Renforcement des capacités des cadres du secteur public Une convention signée entre la Banque mondiale et la Côte d'Ivoire aujourd'hui

Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale en charge des ressources humaines, est à Abidjan depuis le 20 septembre, dans le cadre d'une visite de travail avec les autorités ivoiriennes.

Cette visite sera marquée aujourd'hui par la signature entre la Banque mondiale et l'État de Côte d'Ivoire d'une convention portant sur le programme de renforcement des capacités des cadres du secteur public (Dfsp). Un programme phare de ladite institution mis en place en 1997.

Après avoir paraphé la convention, la Côte d'Ivoire deviendra ainsi le premier pays africain signataire et bénéficiaire de ce programme. Mais avant cette étape, Ousmane Diagana a été reçu en audience par le Vice-président de la République, Daniel Kablan Duncan, le 20 septembre au palais présidentiel au Plateau.

À sa sortie, il s'est félicité de



Échanges fructueux entre le vice-Président de la République, Kablan Duncan, et le vice-président de la Banque mondiale, Ousmane Diagana. (PH : SÉBASTIEN KOUASSI)

cette entrevue qui, à l'en croire, a porté sur les voies et moyens devant permettre à davantage de cadres africains d'avoir accès à la Banque mondiale afin d'aider les pays africains en voie de développement à accélérer leur marche vers le développement.

Pour que cette marche vers le développement soit possible et puisse profiter aux populations, il faut des ressources humaines compétentes, en l'occurrence des cadres africains qui connaissent les besoins du continent africain sur le plan sociologique et socio-économique, a indiqué Ousmane Diagana. Aussi dira-t-il, sa mission qui s'étend sur trois jours (Vendredi 20 au mardi 24 septembre) va porter sur des échanges avec les autorités ivoiriennes et les étudiants pour leur présenter les opportunités qui existent à la Banque mondiale afin que les

jeunes ivoiriens puissent en bénéficier.

À noter que le vice-président de l'institution bancaire mondiale a une connaissance parfaite de la Côte d'Ivoire pour avoir été, de janvier 2014 à novembre 2015, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, le Togo, le Burkina Faso, le Bénin et la Guinée, avec résidence à Abidjan. Avant d'occuper le poste actuel, Ousmane Diagana était vice-président central chargé de l'éthique et de la conduite professionnelle au sein du groupe de la Banque mondiale. Il est Mauritanien de nationalité. Et titulaire d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle, option finance et fiscalité. Il a par ailleurs suivi plusieurs autres formations dans le secteur du développement humain et de l'éducation en particulier ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Filière banane dessert dans les pays Acp

## Les acteurs appellent l'Ue à soutenir le secteur

Après trois jours de travaux, le rideau est tombé depuis le 20 septembre sur la réunion des acteurs opérant dans la production et la commercialisation de la banane dessert dans les pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (Acp). Au sortir des travaux, plusieurs recommandations, contenues dans ce qui est désormais dénommé « L'Appel d'Abidjan » ont été formulées pour sauver cette filière qui occupe plusieurs milliers de personnes dans l'espace Acp. L'Union européenne (Ue), importants marché des pays Acp, a été interpellée lors de cette réunion d'Abidjan.

Les participants ont invité l'Ue à confirmer son engagement à ne pas baisser les tarifs douaniers appliqués aux pays andins et d'Amérique centrale en-dessous de 75€/tonne (environ 50 000 FCfa) et à maintenir cet engagement en ne procédant pas au démantèlement tarifaire. La rencontre d'Abidjan invite également l'Union à mettre en place un mécanisme de régulation qui remplacera le mécanisme de stabilisation prévu dans les accords avec l'Amérique centrale et andine, dont l'application arrive à son terme et qui s'est révélee en pratique inappliquée. Un mécanisme pourrait être conçu après consultation des parties prenantes, avec notamment de nouveaux critères



Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture et du Développement rural. (PH : DR)

d'évaluation plus transparents et des mesures d'intervention effectives. Enfin, les participants suggèrent la mise en place d'un nouveau programme d'accompagnement qui répond d'une part aux stratégies nationales spécifiques et d'autre part à la stratégie globale actuelle des pays Acp pour leur faciliter et appuyer leur accès à l'investissement privé en vue du développement des capacités locales de production.

### Soutien gouvernemental...

Cette rencontre, dans la capitale économique ivoirienne, est une initiative de l'Organisation des producteurs-exportateurs de bananes, d'ananas, de mangues et autres fruits de Côte d'Ivoire (Obamci) et l'Association des producteurs africains de bananes et autres fruits (Atrubana). Elle aura permis, face aux difficultés que rencontre la filière, de procéder à une analyse approfondie des accords entre nos pays et Ue sur la ba-

nane ainsi que les changements en cours sur la scène politique et institutionnelle européenne. L'idée étant, a rappelé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, à la clôture des travaux, « de tout mettre en œuvre pour maintenir les équilibres socioéconomiques et pour défendre les conditions de concurrence équitables ». L'avenir de la filière étant en jeu. « Je puis vous assurer du soutien total du gouvernement ivoirien et de son engagement à sensibiliser les partenaires de l'Ue sur la contribution du secteur banane dans la préservation de l'emploi et de la paix sociale dans nos pays. Nous mettrons tout en œuvre pour rechercher avec nos partenaires les voies et moyens d'un meilleur accompagnement pour assurer la compétitivité de la banane dessert des pays Acp », s'est voulu rassurant, le représentant du gouvernement ivoirien.

La filière en Côte d'Ivoire, joue un rôle socio-économique très important. Elle représente, par exemple, près de 9 000 emplois directs et plus de 35 000 emplois indirects et permet la subsistance de près de 170 000 personnes. Les exportations ivoiriennes de banane ont atteint 315 000 tonnes en 2018, plaçant ainsi le pays au 1<sup>er</sup> rang des exportateurs africains et Acp vers l'Ue. ■

ANOH KOUAO



RECRUTE

Pour son développement en Afrique de l'Ouest, 3S, Intégrateur IT et Télécoms, Leader en Afrique du Nord, recrute pour les besoins de sa succursale, en cours de création à Abidjan:

### 1- DES INGÉNIEURS PRESALES:

Seniors ou Juniors, spécialisés dans les technologies Cisco, Dell, EMC, IBM, Fortinet, ou Microsoft.

### 2- DES COMMERCIAUX:

Autonomes connaissant le marché Local et Régional.

Prière d'envoyer par mail votre lettre de motivation, vos prétentions et votre CV détaillé, avant le 30 Septembre 2019, à l'adresse: [recrutement@3s.tn](mailto:recrutement@3s.tn)

Les candidats répondant aux critères énoncés, recevront un dossier individuel à remplir, qui est destiné à préparer un entretien One to One au début du mois d'Octobre 2019 à Abidjan.

Lutte contre le travail des enfants

# Le couple présidentiel félicité pour son leadership

Au cours de leur mission aux États-Unis, des partenaires américains ont encouragé les autorités ivoiriennes à poursuivre leur combat pour le bien-être des enfants.



Les efforts de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le fléau ont été encouragés. (PHOTO: DR)

venir à bout de ce fléau. « Votre leadership est essentiel, je vous encourage à continuer et à redoubler

d'effort. Vous êtes la seule Première dame capable de parler d'une étude technique sur la traite et l'ex-

ploitation des enfants et cela démontre votre leadership », a indiqué la sous-Secrétaire pour les

affaires internationales du Travail.

CHRISTIAN DALLET

**D**ominique Ouattara, présidente du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (Cns) a eu deux rencontres le 20 septembre à Washington, aux États-Unis. La Première dame a débuté sa journée par une séance de travail au National Democratic Institute (NDI), partenaire stratégique dans l'administration américaine. Le Président du Ndi, Derek Mitchell et son équipe étaient présents. Selon la direction de la communication du Cns, le président du Ndi a félicité le leadership du couple présidentiel. Qui, à ses yeux, est un modèle pour l'Afrique.

La présidente du Cns a expliqué à son auditoire la longue marche de la lutte contre ce phénomène depuis l'accession du Président de la République Alassane Ouattara à la magistrature suprême en 2011 en Côte d'Ivoire. Elle a indiqué que sa présente mission est d'expliquer aux autorités politiques et administratives américaines et aux organisations de la société civile que la mise en place d'un embargo sur le cacao ivoirien sur le territoire américain tel que souhaité par les sénateurs Sherrod Wyden de l'Ohio et Ronald Brown de l'Oregon ruinerait toute la dynamique de la lutte et les importants acquis déjà en-

registrés. Autre sujet évoqué, le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) pour l'autonomisation de la femme. Plus de 200 mille femmes en ont bénéficié. Le Ndi y a montré un intérêt certain pour son succès et sa cible, c'est-à-dire les femmes non éligibles au crédit classique, et envisage un partenariat pour un projet presque similaire.

Le Secrétaire général de la Présidence, Achi Patrick, a fait remarquer que le gouvernement est engagé en matière de financement de l'entrepreneuriat féminin. Ce même engagement se traduit aussi chez la Première dame à travers sa fondation Children of Africa créée il y a 22 ans à Washington lorsque son époux était directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI).

La seconde rencontre s'est déroulée au département américain du Travail. Martha Newton, sous-Secrétaire pour les Affaires internationales du Travail a mis en lumière l'excellente coopération de la Côte d'Ivoire avec son département. Selon elle, la Côte d'Ivoire est un pays modèle dans la lutte contre les pires formes du travail des enfants. C'est pourquoi, il est classé depuis quelques années parmi les pays qui font des efforts significatifs. À l'endroit de la Première dame Dominique Ouattara, elle l'a rassurée de son soutien et l'a encouragée à poursuivre la lutte pour

**SNPECI** SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Groupes **Fraternité Matin**



## Abonnement Numérique

Tarif mensuel	→	7 000 FCFA
Tarif trimestriel	→	20 000 FCFA
Tarif annuel	→	75 000 FCFA

**Je veux mon journal sans me déplacer, alors**

### JE M'ABONNE

NOM .....

PRENOMS .....

Tel ..... Fax ..... Cel .....

Adresse ..... Email .....

Abonnement mensuel  Abonnement trimestriel  Abonnement annuel

### MODE DE REGLEMENT

ESPÈCE  CHÈQUE  TRANSFERT D'ARGENT

SIGNATURE

Société d'État au capital de 175 000 000 F Cfa - Asjama Irodien - Boulevard du Général de Gaulle - 01 BP 1807 Abidjan 01 - RCJ  
Tél : + 225 20 37 06 66 - Fax : + 225 20 37 25 45 - www.fraterniteinfo - R.C. N°206202/1996 - CC N°5012019 L - Régime Réel D.G.E Abidjan - Plateau  
Comptes bancaires : BNI N°C1092 01001 010005010102 74 - BICICI N°C1006 01550 006681600021 04

Lutte contre le travail des enfants

# Le plaidoyer de Dominique Ouattara au Congrès américain

La Première dame a échangé avec des Américains sur la coopération entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis au sujet de la cacao-culture.

La Première dame Dominique Ouattara poursuit son offensive diplomatique. A la tête de la délégation ivoirienne à Washington aux États-Unis, la présidente du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (Cns), elle était le 19 septembre au département d'Etat américain. Le Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires africaines, Tibor Nagy, lui a accordé une audience. Selon la direction de la communication du cabinet de la Première dame, les échanges étaient axés sur la coopération entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis d'Amérique dans la lutte contre le travail des enfants dans la cacao-culture.



Mme Dominique Ouattara avec le Congressman Eliot Engel.

Dominique Ouattara et sa délégation ont présenté les efforts de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre ce phénomène et sollicité le soutien du Sous-secrétaire

d'Etat face aux menaces d'un éventuel embargo du cacao en provenance de la Côte d'Ivoire. Tibor Nagy s'est, en retour, félicité

de cette mission d'explication et de sensibilisation auprès des autorités et de l'administration américaines non sans sa-

luer l'important travail réalisé par les autorités ivoiriennes pour lutter contre les pires formes du travail des enfants.

« C'était une réunion très intéressante. Nous lui avons expliqué tout ce que nous faisons dans la lutte contre le travail des enfants. Ils étaient déjà bien informés et nous ont très bien reçus. Concernant le problème de l'embargo, ils ont promis de nous aider. La séance était très sympathique. Nous avons des amis communs, donc nous avons pu parler de manière très cordiale », a confié avec optimisme Dominique Ouattara. À quelques heures d'intervalle, autre lieu, autre audience avec le Congressman Eliot Engel à son bureau au congrès (Rayburn House Building), l'un des initiateurs du protocole Harkin et Engel qui vise à réduire les pires formes du travail des enfants dans la cacao-culture d'Ici

2020. Le Ghana et la Côte d'Ivoire en sont signataires. Retrouvailles entre deux personnalités qui s'admirent et qui mènent le même combat. La présidente du Cns est venue faire le point sur les engagements et les initiatives au Congrèsman dont le pays a toujours bénéficié du soutien. En retour, le Congressman Engel s'est dit heureux de la revoir et s'est réjoui des efforts de la Côte d'Ivoire. Il l'a assurée de son soutien dans le noble combat qu'elle mène. Le Sous-secrétaire d'Etat avait à ses côtés son adjoint Scott Busby en charge de la Démocratie, des Droits de l'homme et du Travail.

C. DALLET

## Église catholique

### Une chanelle en nuaci-naricco

## Entrepreneuriat numérique 300 jeunes formés à Attécoubé

La Fondation jeunesse numérique (Fjn) a lancé récemment un projet de formation gratuite en entrepreneuriat numérique à l'intention des jeunes partout en Côte d'Ivoire. Dénommé « Caravane jeunesse numérique », ce projet vient de toucher la commune d'Attécoubé où environ 300 jeunes ont été formés, du 12 au 14 septembre, au centre culturel de la commune. C'est le premier magistrat de la commune d'Attécoubé, Paulin Danho, qui a officiellement ouvert les assises, en adressant des mots d'encouragement aux participants. Suivra la conférence inaugurale prononcée par Linda Nanan Vallée, la directrice exécutive de la Fondation jeunesse numérique au cours de laquelle elle a exprimé sa confiance dans le potentiel de la jeunesse ivoirienne. « Si la jeunesse ivoirienne est bien accompagnée et croit en elle-même, elle pourra poser des actions qui impacteront l'Afrique et le monde entier », a-t-elle déclaré. Le secrétaire général de la fondation, Didier Any, pour sa part, en-

donnant un conseil précieux aux jeunes : « Pour être un bon entrepreneur, il faut être attentif à son environnement, s'inspirer de ce qui existe et proposer des services adaptés aux besoins locaux ». Ange Frédéric Balma et Foua Bi Touvolvy, respectivement directeurs généraux des start-up Lifi Led Côte d'Ivoire et Kalejob, ont raconté leur parcours, la loi en leurs différents projets et leur abnégation au travail qui leur vaut aujourd'hui d'avoir la reconnaissance non seulement des autorités ivoiriennes mais aussi bien au-delà des frontières ivoiriennes. La formation s'est déclinée en ateliers ; entre autres, entrepreneuriat numérique, gestion de projet, business plan, e-commerce, robotique, réalité virtuelle et programmation. Chacun des participants a été invité à soumettre un projet dont les meilleurs seront retenus et bénéficieront d'accompagnement. « Caravane jeunesse numérique » veut toucher au moins 10 000 jeunes dans les 31 régions de la Côte d'Ivoire ■

## Documents administratifs du transport routier Un réseau de faussaires démantelé à la Tour C

Le sujet a fait l'objet d'un point de presse du ministre des Transports à son Cabinet au Plateau.

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a annoncé le 19 septembre à son Cabinet à l'immeuble Postel 2001, le dépôt, deux jours plus tôt, d'une plainte contre X, suite à une enquête des éléments de la police nationale détachés auprès du Centre de gestion intégré (Cgi). Parce que les recherches ont conduit au démantèlement d'un réseau de faussaires procédant à la confection et à la délivrance de faux documents et titres de transport routier. Au dire du ministre Amadou Koné, l'opération de la police a permis de mettre la main sur 548 documents falsifiés comprenant des permis de conduire internationaux et des cartes grises internationales. Également 57 cartes internationales d'autorisation de transports de marchandises publiques falsifiées, quatre cartes grises nationales falsifiées, des permis de conduire de l'ancien format – produit par l'ex-Société nationale des transports terrestres (Sonatt) – et 28 différents cachets. Sans oublier plusieurs types de timbres communaux. Tout en promettant de suivre de près l'enquête et la procédure en cours, Amadou Koné



Les documents saisis ... ont été présentés par le ministre Amadou Koné. (PH: DR)

a tenu à rassurer les usagers de ce que les risques pour le secteur restent mineurs et circonscrits à la production de documents sous l'ancien format Sonatt toujours valides. Le ministre a expliqué que les fraudeurs utilisent ce type de documents parce que le nouveau format est quasi-infalsifiable. C'est en cela qu'il a réaffirmé « l'engagement du gouvernement à poursuivre la

politique de modernisation et de professionnalisation du secteur du transport routier ». Notamment à travers le renouvellement du parc automobile en cours en plus de la formation des gérants d'entreprises de transport et des conducteurs. Parce qu'à l'en croire, il s'agit d'une question de sécurité nationale au-delà des aspects économiques et financiers. Le ministre a souli-

gné la nécessité de s'assurer que les détenteurs de ces documents administratifs sont connus des services publics et sont passés par les procédures de formation en vigueur. Surtout que « 78 % des tués de la route sont des piétons et des usagers des engins à deux et trois roues ». ■

ABOUBAKAR BAMBA

# Le gouvernement affiche son soutien aux cliniques privées

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a présidé la 5<sup>e</sup> édition du déjeuner-débat de l'Acpci, hier.

Le secteur privé de la santé bénéficie d'une attention particulière de la part du gouvernement ivoirien. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé Eugène, l'a signifié hier, lors de la 5<sup>e</sup> édition du déjeuner-débat de l'Association des cliniques privées de Côte d'Ivoire (Acpci) tenue dans un réceptif hôtelier de la commune du Plateau. À cette occasion, revenant sur l'importance du secteur privé dans le secteur de la santé, il a salué les investissements qui sont réalisés et promis être toujours disponible pour accompagner les patrons des cliniques privées dans leurs actions visant à offrir de meilleures qualités de soins



Aka Aouélé Eugène, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

aux populations à travers l'amélioration des plateaux techniques. D'ailleurs à ce propos, le Dr Joseph Boguifo, président du Conseil d'administration de l'Acpci, a souligné que la santé occupe une place importante dans le programme "Sublime Côte d'Ivoire" censé faire du pays l'une des 5 premières destinations d'Afrique à l'horizon 2025. « Etre le hub de la santé dans la sous-région demande à nos structures privées d'être à la pointe de l'équipement médical. Cela demande aussi à notre pays d'être à la pointe

de la qualité des soins de santé, de sorte à attirer tous ceux qui voudront se soigner dans notre pays », a-t-il laissé entendre. En vue de permettre au secteur privé de la santé de relever les défis, le Dr Joseph Boguifo a décliné l'action de l'association qu'il dirige en trois axes majeurs : à savoir, premièrement accompagner les structures privées de santé à développer leurs plateaux techniques, deuxièmement, les aider à financer l'acquisition des appareils à travers le financement bancaire et troisièmement, faire en sorte de

bénéficier du code des investissements en matière de santé. Sur l'ensemble de ces questions, des échanges ont eu lieu. A noter que deux communications au cours de ce déjeuner-débat ont orienté les échanges entre les dirigeants des cliniques privées. Le premier a porté sur le thème « Nouveau code d'investissement : quels avantages pour le secteur privé de la santé ? » et le second, sur « Matériel médical reconstruit : quels avantages ? »

FRANCIS KOUAMÉ

## Infas / Examen de fin de formation en Licence 1 720 élèves ont passé l'épreuve écrite



La directrice Mme Méliane N'Dhatz-Ebagnitchi de l'Infas et les élèves.

Abidjan, Abengourou, Aboisso, Bouaké, Daloa et Korhogo, ce sont au total 1 720 élèves qui ont pris part à l'examen écrit de certification aux diplômes d'Etat en santé, les 17 et 18 septembre. Ces épreuves écrites ont simultanément eu lieu dans les six centres que comprend l'Institut national de formation des agents de santé (Infas) sur l'étendue du territoire ivoirien. « Il s'agit de l'examen de fin de formation en Licence qui va permettre aux apprenants d'avoir l'autorisation d'exercer leurs métiers dans la filière qu'ils ont choisie », a expliqué Pr. Méliane N'Dhatz-Ebagnitchi épouse Sanogo, directrice de l'Infas. Le premier jour, elle a fait le tour des différentes salles et amphithéâtres au centre de l'Institut, dans l'enceinte du Chu de Treichville pour s'assurer que les épreuves se

déroulent dans de bonnes conditions. « Je suis là pour vous encourager et vous exhorter à traiter les sujets avec sérénité », a-t-elle laissé entendre. Ils étaient 1 034 pour les diplômés d'infirmiers et infirmières, 534 pour les sages-femmes et 152 pour les techniciens de santé comprenant les disciplines de pharmacie, biologie médicale, imagerie médicale, masso-kinésithérapie, hygiène et assainissement. Ces épreuves, a souligné la directrice, sont la seconde étape du processus d'évaluation des élèves de l'Infas. « Après l'analyse des dossiers de scolarité des trois années de formation, 1 720 élèves sur les 1 815 inscrits ont été autorisés à passer l'examen écrit. Ce qui fait un taux de 95% », a précisé Pr. Méliane N'Dhatz-Ebagnitchi épouse Sanogo. Qui ajoute que « après ces épreuves, un

jury statuera pour voir les candidats aptes à aller à l'examen pratique. Chaque épreuve est éliminatoire. Et les admis irons après faire un mois de stage communautaire pour achever le processus d'évaluation ». Ce n'est qu'après que les diplômés d'Etat seront officiellement remis par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique avant la fin de l'année. La proclamation des résultats de ce test écrit est pour le 26 septembre. Et ce, grâce au dispositif mis en place au sein de l'Institut pour garantir la célérité et la transparence. « Nous utilisons les Techniques de l'Information et de la communication (Tic) pour corriger toutes les copies en un laps de temps, grâce au lecteur optique ». Quant au prochain concours direct d'entrée à l'Infas, il est programmé du 14 au 18 octobre.

GUY-ASSANE YAPY

## Cohésion sociale

# Une Ong sensibilise à Attécoubé

Incivisme et cohésion sociale. C'est le thème de la campagne de sensibilisation organisée par l'Ong Nouvelle Vision Contre la Pauvreté (Ncvp), en partenariat avec le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale, et de la Lutte contre la pauvreté. Avec l'appui de l'Artci et du Conseil National des Droits de l'Homme (Cndh). La campagne, qui s'est déroulée le 7 septembre dernier, vise à attirer l'attention de la population sur les véritables enjeux de l'élection présidentielle de 2020. L'activité parrainée par Mme Raïssa Sawane, représentée par sa mère, s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des actions du gouvernement dans la politique de cohésion sociale.

« L'atmosphère politique de ces derniers moments devient de plus en plus délétère. Elle

nous rappelle les symptômes qui ont abouti à l'avènement de la crise post-électorale survenue en 2010, avec son corollaire de difficultés pour la majorité des Ivoiriens. Face à cette situation, et eu égard aux nombreux progrès que notre pays a connus, il nous a paru nécessaire d'attirer, dès à présent, l'attention de tous les acteurs de la vie politique de notre pays. Et plus particulièrement, les jeunes, qui en sont toujours les premières victimes », a constaté l'imam Diaby Almam, président de l'Ong Ncvp. « La jeunesse de Côte d'Ivoire a, aujourd'hui, pris conscience de notre rôle dans le développement de son pays. Les crises successives ont fait déjà assez de dégâts. En conséquence, nous les jeunes, ne voudrions plus être sous la houlette de ces personnalités qui ne cherchent que la divi-

sion. Alors, pour la paix et la cohésion, nous nous engageons », a, quant à elle, estimé la population d'Attécoubé. Des problématiques en rapport avec « des droits de l'homme » ou « l'importance de la cohésion sociale », ont été présentées respectivement par MM. Toudan Janvier Desnoes, représentant du Conseil national des Droits de l'Homme et Michel Séka (Directeur de la Cohésion Sociale). En marge de cette campagne, 300 manuels scolaires ont été distribués aux enfants démunis des quartiers précaires de la commune d'Attécoubé en vue de les soutenir pour la rentrée scolaire 2019-2020. Le dimanche 15 septembre, un tournoi de la cohésion sociale a opposé les jeunes de la commune d'Adjamé à ceux d'Attécoubé sur le terrain de l'EPP Municipalité.

ISABELLE SOMIAN



Selon l'Ong Nouvelle vision contre la pauvreté, la campagne vise à faire la promotion de la cohésion sociale, en prélude à l'élection présidentielle de 2020.

Aide aux populations marginalisées / Victoria Sabula :

# « Nous accompagnons les entreprises à impacts directs sur les populations rurales »

La nouvelle Directrice générale de l'Africa Enterprise Challenge Fund (AECF), une institution de développement spécialisée dans le soutien aux entreprises intervenant dans le milieu rural, explique les conditions d'accès au fonds qu'elle dirige.

**A quoi répond votre visite en Côte d'Ivoire ?**

J'ai été désignée récemment comme Directrice Générale de AECF. Je suis ici à Abidjan pour rencontrer l'équipe sur place. Notre bureau d'Abidjan est le bureau régional à partir duquel nous couvrons le Ghana, le Nigeria, le Liberia, la Sierra Leone, le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali. Donc, nous sommes ici pour voir comment les travaux avancent, mais aussi pour rencontrer nos partenaires en Côte d'Ivoire et voir comment, ensemble, nous pouvons transformer la vie des communautés rurales.

**Selon ses attributions, votre organisation a pour mission d'investir dans des entreprises dont l'impact change la vie des populations pauvres en milieu rural. Que faut-il entendre par cette ambition ?**

L'AECF existe pour investir au stade initial dans les entreprises qui sont considérées comme risquées par les banques traditionnelles.

L'AECF existe pour investir au stade initial dans les entreprises qui sont considérées comme risquées par les banques traditionnelles. Donc, on investit dans les entreprises qui, pour nous, peuvent changer la vie des populations pauvres dans les milieux ruraux ainsi que celle des populations marginalisées. Nous soutenons les entrepreneurs qui ont des solutions pour répondre aux défis du développement. Mais, on va spécifiquement là où les banques commerciales ne vont pas, car on croit en des entreprises qui peuvent changer la vie des populations rurales et pauvres. J'aimerais insister sur un point, c'est que de nombreuses activités commerciales, de nombreuses entreprises n'ont pas accès au capital, parce qu'elles sont considérées comme risquées, notamment dans le secteur agricole et le secteur des énergies renouvelables. Nous y intervenons afin de réduire les risques. Si nous voyons par exemple qu'un entrepreneur veut extraire ou vendre des produits provenant des fermiers ruraux, nous pouvons non seulement les aider en leur fournissant l'accès à un capital, mais aussi les soutenir avec des services de conseils pour les aider à grandir. Mais, nous avons une préoccupation centrale : que leurs efforts puissent améliorer les conditions de vie des populations marginalisées.

**Existe-il un mécanisme de suivi ?**

L'argent qui est investi dans les entreprises au terme des compétitions provient des bailleurs de fonds, notamment de Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA), le Canada (GAC), la Suède, l'Angleterre (DFID/UK Aid) et bien d'autres. Nous retournons vers les bailleurs de fonds pour leur présenter les chiffres et l'impact, mais surtout ce qui a été réalisé dans le sens du bien-être des populations. Nous faisons un suivi très précis de ces entreprises et des fonds. Nous avons des responsables de portefeuille qui travaillent étroitement avec ces entreprises pour s'assurer d'un suivi méthodique, car nous préparons l'ensemble de ses entreprises à travailler avec de futurs établissements financiers. Il est important donc de les amener à comprendre qu'il ne s'agit pas d'un simple don, mais aussi d'une assistance technique qui leur permettra d'être prêts à éventuellement collaborer avec des banques commerciales habituelles.

**Pouvez-vous donner des exemples de ce qui est fait pour les femmes de l'Afrique de l'Ouest et spécifiquement en Côte d'Ivoire ?**

Conscient du faible taux d'accès des femmes aux banques,



espérons soutenir les entreprises créées ou dirigées par des femmes ainsi que les entreprises dont les chaînes de valeurs ont comme bénéficiaires des femmes dans deux secteurs d'activité, la chaîne de valeur de la noix de cajou et

compétition Investing In Women, 257 entreprises ont soumissionné : Burkina Faso (84), Côte d'Ivoire (41), Ethiopie (45), Sierra Leone (49) et 38 candidats non éligibles. A ce jour, 11 compagnies ont été retenues dont 2 en Côte d'Ivoire.

*Il faut savoir qu'en Afrique, nous ne sommes pas formés pour être des entrepreneurs. On nous apprend à être des chercheurs d'emploi. Il faut qu'on cultive cette culture de prise de risque, qu'on apprenne à nos jeunes à prendre des risques. Si vous allez par exemple aux Etats-Unis, un jeune homme de 14 ans veut être un entrepreneur, un homme d'affaires.*

en septembre 2018, nous avons lancé une compétition « Investir en faveur des Femmes » ou Investing In Women (IiW), financée par le Fonds de Développement Britannique, DFID. Ce financement d'une valeur de 5.9 millions de dollars (environ 3.5 milliards de FCFA) a pour cible trois pays de l'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone. A travers ce programme, nous

également le secteur agricole en général. Nous voulons aider les paysans à accéder au marché, avoir une meilleure gestion de leurs chaînes de valeurs et de leurs produits. Ces différentes activités ont démontré qu'elles permettent de travailler avec la femme, d'impliquer les femmes dans la chaîne de valeur et de soutenir les femmes en termes d'emploi et aussi d'améliorer leurs pratiques agricoles. A l'issue de la

Concernant ces deux entreprises, une se focalise sur l'agriculture de précision avec des femmes productrices de cultures maraichères et la seconde est une entreprise qui travaille principalement avec les organisations de femmes et qui se spécialise dans l'achat et la transformation de la noix de cajou.

**Avez-vous des programmes pour les jeunes en Afrique**

**de l'Ouest, où beaucoup de pays sortent à peine de conflits comme la Côte d'Ivoire, le Mali, la Sierra Leone ?**

C'est surtout pour eux que nous avons une composante énergie renouvelable. Nous travaillons sur les systèmes solaires domestiques, car nous pensons que c'est un moyen important pour permettre à ces populations d'accéder à l'énergie pour mener des activités. Nous avons, par exemple, des pompes solaires qui sont alimentées par l'énergie solaire et qui permettraient à des entrepreneurs dans des zones où il y a des sources d'eau disponibles de pouvoir utiliser ces différents mécanismes pour accroître leurs productions agricoles. Quand on jette un œil sur les pays qui sortent de crise, on voit qu'il y a un manque de volonté d'aller dans les zones rurales, les zones reculées qui manquent d'infrastructures. Donc, ce que nous faisons, c'est de soutenir ces entrepreneurs pour qu'ils puissent aller et qu'on puisse apporter l'ensemble des produits alimentés par l'énergie solaire dans ces régions.

**En suivant vos activités, on se rend compte que 268 entreprises ont obtenu des soutiens dans 26 pays sur des milliers de dossiers déposés. Pourquoi seulement 268 ?**

Il est vraiment délicat de trouver des bons business plans en Afrique. Si vous regardez par exemple les autres bailleurs, la BAD, Proparco, la Banque mondiale..., ils ont des financements et recherchent des candidats, mais n'en trouvent pas de suffisamment bien formés pour soumissionner aux appels d'offres. Parce que pour fonctionner efficacement, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies au niveau micro, macro-économique, et aussi au niveau du capital et de l'accès au marché. Donc, nous avons des fonds, mais lorsqu'on lance la compétition, les entreprises qui parviennent au stade du financement sont en nombre limité. Il faut savoir qu'en Afrique, nous ne sommes pas formés pour être des entrepreneurs. On nous apprend à être des chercheurs d'emploi. Il faut qu'on cultive cette culture de prise de risque, qu'on apprenne à nos jeunes à prendre

des risques. Si vous allez par exemple aux Etats-Unis, un jeune homme de 14 ans veut être un entrepreneur, un homme d'affaires. Il va vers ses proches pour leur emprunter de l'argent pour démarrer une affaire. Mais, en Afrique, nos jeunes vont vers leurs proches pour leur demander de l'argent tout court. Donc, peut-être qu'il faut revoir notre système éducatif et notre culture même, histoire de cultiver le goût du risque et l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Pour revenir au programme, Investir en faveur des Femmes, en Côte d'Ivoire, 41 entreprises ont postulé et seulement 2 sont parvenues au terme de la compétition, alors qu'on a reçu 257 propositions. Il faut qu'on travaille tous ensemble, qu'en plus du secteur privé, on implique le Gouvernement pour créer des structures, des universités, des instituts pour former de futurs entrepreneurs et aussi des personnes qui auront les compétences requises à l'avenir : des universités, des instituts pour former de futurs entrepreneurs et aussi des personnes qui auront les compétences requises à l'avenir. Aujourd'hui, on parle du numérique, mais le numérique, ce n'est pas être sur Whatsapp sur votre portable. C'est chercher à créer des moyens de paiements digitaux qui permettront de régler vos factures par exemple, comme cela se fait actuellement. Il faut absolument revoir, repenser la manière dont nous formons nos jeunes afin qu'ils soient prêts pour les défis du futur.

**En tant que nouveau DG de l'AECF, qu'est-ce que la Côte d'Ivoire peut attendre de vous dans les prochains mois ?**

Nous sommes ici en Côte d'Ivoire pour développer davantage de partenariats, notamment dans le secteur agricole et des énergies renouvelables. Nous allons investir davantage dans ces ressources et mieux soutenir ces secteurs. Pour terminer, je pense qu'il faudrait encourager la jeunesse à sortir des sentiers battus, parce qu'il y a de nombreux investisseurs qui ne demandent qu'à investir dans des projets. Mais cette jeunesse se met-elle sur le marché ? Donc, il faut qu'on encourage vraiment cette jeunesse à sortir et à se découvrir.

RÉALISÉE PAR MARC YEVOU

Développement urbain durable

**Bruno Koné explique l'importance de la planification**

La planification urbaine et ses outils sont plus que jamais nécessaires pour organiser la croissance et le développement spatial des villes, et assurer le développement urbain durable », a déclaré Koné Bruno Nabagné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, le 19 septembre au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody. Le représentant du gouvernement intervenait à l'occasion de la première édition de la conférence-débat placée sous le thème : « Une vision urbaine au service de la croissance ». Plusieurs dizaines d'acteurs, opérant dans les secteurs de l'immobilier, du bâtiment et du développement durable ont pris part à cette conférence organisée par Economie Entreprise Live en collaboration avec le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

« La dynamique d'urbanisation doit être alors bien gérée pour éviter deux types de villes : villes formelles et villes informelles », avertit le ministre. C'est pourquoi, selon lui, la ville ivoirienne doit être planifiée et aménagée dans les ré-



gles de l'art et « ne plus être soumise à un aménagement anarchique et incontrôlé » où les responsabilités des différents acteurs ne sont pas clairement définies et établies. « Elle doit offrir un aménagement harmonieux et se distinguer au niveau de la qualité de vie pour être compétitive et attractive », a insisté le représentant du gouvernement à l'ouverture des travaux. Les pays africains, comme ceux du reste de la planète, connaissent une urbanisation de plus en plus galopante. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à

cette situation. D'un taux d'urbanisation de moins de 20% en 1963, le pays s'est progressivement hissé au rang des pays urbanisés en Afrique de l'Ouest avec un taux d'urbanisation de 50,2% en 2014 selon le Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph 2014). Cette urbanisation fait face bien souvent à des problèmes tels que l'insalubrité, le développement des quartiers précaires, l'insécurité, etc. Cette conférence-débat est donc une occasion de mener la réflexion pour faire converger les visions des

parties prenantes vers un même objectif de développement urbain réfléchi et maîtrisé.

Depuis 2011, avec le retour de la planification stratégique au cœur de l'action gouvernementale, concrétisée par l'élaboration du Plan national de développement (Pnd) 2012-2015 et 2016-2020, l'État a relancé l'élaboration des outils de planification urbaine notamment les Schémas et Plans d'urbanisme directeur dont la plupart avaient largement dépassé les horizons fixés. Ainsi, dans le secteur de l'urbanisme, pour poursuivre l'élaboration des outils de planification urbaine et la mise en place d'autres documents techniques et réglementaires en vue d'un développement urbain durable, le gouvernement, avec le soutien du Japon, a mobilisé, en 2014, 6,2 milliards de FCfa pour financer la réalisation du Schéma directeur d'urbanisation du grand Abidjan (Sduga), une initiative qui prend également en compte les chefs-lieux de région ■

ANOH KOUAO

Gestion des ressources humaines  
**De jeunes Ivoiriens créent une application**

Les chefs d'entreprise ont désormais un moyen plus sophistiqué de contrôler les heures de présence et l'assiduité de leurs collaborateurs au travail. En effet, de jeunes Ivoiriens ont créé une application innovante dénommée Pointage+ qui vise à faciliter le pointage horaire en entreprise. Cette plateforme numérique a été présentée à des dizaines de chefs d'entreprise, le 13 septembre, à la Chambre de commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) à Abidjan-Plateau. C'était au cours du Point de mire de la Cci-Ci, qui est une tribune offerte périodiquement par l'Institution consulaire à ses entreprises membres afin que celles-ci puissent présenter aux opérateurs économiques leurs solutions et innovations.

Désiré Brou Koffi, le responsable commercial d'HyperTech, l'entreprise ivoirienne qui a mis au point cette application, a expliqué qu'elle vise à mesurer le temps effectif de présence des travailleurs au sein des entreprises. À l'en croire, l'usage de cet applicatif permettra de faciliter la tâche aux Directeurs des ressources humaines (Drh) dans les entreprises dans la mesure où elle met à disposition des statistiques régulières sur le personnel. « Elle donne une vue succincte de l'activité des ressources humaines au sein des entreprises. Il y a un traitement des données qui permet de simplifier le travail des ressources humaines en termes de calcul horaire », a-t-il souligné ■

F. ÉHOUMAN

Inspection et contrôle des établissements de tourisme

# 36 sur 411 entreprises sont en règle à Cocody

Le point sur l'opération affiche que seulement un quart des contrevenants a répondu à la convocation de l'Inspection générale du ministère du Tourisme et des Loisirs.

**D**ébutée le 30 juin dernier dans le District d'Abidjan, l'opération de contrôle et d'inspection des établissements de tourisme et de loisirs initiée par le ministère du Tourisme et des Loisirs est achevée à Cocody, au Plateau, à Bingerville ainsi que dans les directions régionales de Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, San Pedro. Des métropoles et communes susceptibles d'accueillir les délégations de la Coupe d'Afrique des nations de football (Can) en



Pascal Mahan, l'inspecteur général du ministère du Tourisme et des Loisirs, avec à ses côtés Anne-Marie Josiane Aka, directrice des Affaires juridiques. (PHOTO: DR)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE



PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE RÉPONSE AUX URGENCES ÉPIDÉMIQUES (PR SSE - P 147740)

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



**AVIS DE RESULTATS POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE CONTRACTUALISATION ET DE VERIFICATION DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE EN COTE D'IVOIRE : DISTRICTS SANITAIRES D'ISSIA, VAVOUA, SAN PEDRO, SOUBRE, BUYO ET MEAGUI**

AMI/001/PR SSE/2018

**1. OBJET DU MARCHÉ**

Recrutement d'agences de contractualisation et de vérification dans le cadre du financement basé sur la performance dans le secteur de la santé en Côte d'Ivoire. Districts sanitaires d'Issia, Vavoua, San Pedro, Soubre, Buyo et Méagui

**2. ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ**

Nom :	AG CONSULTING
Adresse :	25 BP 2433 Abidjan 25
Montant de la proposition financière (lu publiquement) :	817 171 620 F CFA TTC
Montant de la proposition financière après négociation :	649 662 000 F CFA TTC
Montant du contrat :	649 662 000 F CFA TTC

**3. SOUMISSIONNAIRES RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE (MANIFESTATIONS D'INTERET)**

CONSULTANTS	NOMBRE DE POINTS
AG CONSULTING	95
Groupement GCC/ACCIA	90

**4. SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE**

CONSULTANTS	NOMBRE DE POINTS
ALIANCE CI	60

**5. SOUMISSIONNAIRES DONT LES PROPOSITIONS TECHNIQUES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES**

Nom du soumissionnaire	AG CONSULTING	Groupement GCC/ACCIA
Score Technique	97	93
Prix lu publiquement (F CFA)	817 620 000	--
Prix final évalué (F CFA TTC)	649 662 000	--
Rang	1 <sup>er</sup>	--

**6. SOUMISSIONNAIRES DONT LES PROPOSITIONS TECHNIQUES N'ONT PAS ÉTÉ RETENUES**

A l'issue de l'évaluation des propositions techniques, le consultant Groupement GCC/ACCIA dont le score est de 93 points, n'a pas eu la note la plus élevée. Sa proposition n'a donc pas été retenue.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter à l'adresse ci-dessous :  
Unité de Coordination du Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponse aux Urgences Epidémiques (PR SSE) sise à Abidjan, Deux-Plateaux, 7<sup>ème</sup> tranche, cité Zinsou, îlot 234 Bis, lot 4153,  
Tél : 22 51 51 55

2023. Elle se poursuit dans les communes d'Abidjan Sud (Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët), en même temps que dans la cité touristique balnéaire de Grand-Bassam. En attendant Abobo, Adjamé, Anyama et Attécoubé. C'est le point qu'a fait, le 20 septembre, Pascal Mahan, l'inspecteur général du ministère du Tourisme et des Loisirs, à son cabinet sis au Plateau Immeuble Noul Al Hayat. « *Seulement un quart des établissements non en règle visités et a répondu aux convocations à eux transmis. Après le 30 septembre, délai de rigueur, ces établissements seront fermés. Plus de place à la négociation, puisque la convocation tient de mise en demeure. On fermera d'abord, avant que les contrevenants ne redémarrent tout le processus de mise en règle* », a-t-il indiqué. L'inspecteur général du tourisme, sur rapport de ses 200 agents assermentés sur le terrain, a également fait ressortir qu'à Cocody, par exemple, « *sur 411 établissements visités, seulement 36 sont en règle* ». Et Mahan de déplorer que « *sur les 375 établissements convoqués, 116 se sont présentés, 32 ont soldé leurs redevances, 97 sont en cours de le faire et 259 n'ont daigné répondre à la convocation* ». En ce qui concerne l'intérieur du pays, les services du ministère du Tourisme et des Loisirs relèvent qu'actuellement 65 établissements font l'objet d'inspection et de contrôle à Bouaké, 160 à Yamoussoukro, 100 à Korhogo et 103 à San Pedro. Étant entendu que tous les hôtels, maquis, restaurants, bars, boîtes de nuit, agences de voyages et autres centres de divertissements et de loisirs, reconnus pour être en conformité avec la loi, ne font pas l'objet de la présente opération. Dernier signe d'avertissement, Anne-Marie Josiane Aka née Gauze, Directrice des Affaires juridiques du ministère, a brandi les dispositions du Code du Tourisme, notamment en son article 67 : « *Tous les contrevenants sont passibles de poursuites, de même que ceux qui font entrave à la mission des agents assermentés. Avec à la clé des peines d'emprisonnement allant de 3 mois à 3 ans assorties d'amendes pécuniaires* ». Sont concernés par cette opération, les secteurs de l'hôtellerie, la restauration et activités assimilées (restaurants, maquis, cafés, bars, glaciers, salons de thé...), les agences de voyages et locations de véhicules, guides de tourisme, agences d'hôtesses, night-clubs, pubs et autres établissements de loisirs et de détente. Aussi bien l'inspection générale, les directions régionales, départementales et autres structures sous-tutelle du ministère du Tourisme et des Loisirs.

SERGES N'GUSSANT